



Restaurant rural dans une zone non urbanisé

Par **Julia23**, le **22/02/2025** à **15:43**

Bonjour , je vous écris suite à un problème que rencontre mon père.
Mon père étant éleveur et retraité, il souhaite ouvrir une ferme auberge.
Cependant, il voudrais localisé sa ferme auberge en zone de montagne vers les Alpes. Suite à un entretient avec la Mairie, il as appris que ce terrain était non urbanisé selon le PLU de cette commune. Malgré qu'il soit situé près d'un sentier de randonnées très fréquenté.
Mon père s'interroge alors sur la possibilité d'implanté son restaurant en site non urbanisé.
Merci, Cordialement.

Par **Marck.ESP**, le **22/02/2025** à **19:16**

Bonjour et bienvenue

Qu'entendez vous pas "non urbanisé"? Non constructible ?

Vous pouvez demander un certificat d'urbanisme opérationnel, pour commencer...

Par **Julia23**, le **22/02/2025** à **23:47**

Le terrain se trouve dans un endroit ou il ny a aucune construction autour seulement un sentier de randonnée.